

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le jeudi 24 octobre 2012, à 10 h, à la salle W-R520 de l'UQAM**

Présences :

Denis Bertrand
Gilles Gauthier
Amaya Clunes Gutierrez
Yvon Pépin
Marcel Rafie

Absences motivées : Roch Meynard
Robert V. Anderson

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2012
3. Affaires en découlant
4. Absence de Roch Meynard
5. Protocole
6. Activités sociales
7. Divers : ARUCC
Vente à la Biosphère
Bulletin
Photo du CA

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Amaya Clunes Gutierrez et appuyé par Marcel Rafie. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Une phrase est ajoutée au point 6:

Marcel Rafie se propose pour revoir les articles quant à la justesse du français.

Sur proposition de Marcel Rafie, appuyée par Denis Bertrand, le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2012 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3 Affaires en découlant

Yvon Pépin fait état des lettres d'attribution des 2 bourses de 2000\$ offertes à l'hiver 2012 dont la Directrice générale Diane Veilleux de la Fondation de l'UQAM nous avait envoyé copies ainsi qu'une lettre d'une des récipiendaires qui nous remercie grandement pour cette bourse.

Les membres du conseil d'administration échangent des informations concernant l'état de santé de Robert A. Anderson et Pierre Bouchard.

Gilles Gauthier nous informe qu'il ne peut pas transférer le site Web de l'APR-UQAM sur un autre serveur tant que Roch Meynard, propriétaire du nom de domaine, ne sera pas en mesure de donner son accord.

4. Absence de Roch Meynard

Roch Meynard se remet très bien de son ACV et devrait revenir chez-lui dans une semaine. On pense qu'il pourra alors reprendre les dossiers les plus urgents de l'APR-UQAM.

Il est bon de rappeler que Roch cumule, et ce depuis de nombreuses années, les tâches de registraire, trésorier, archivistes, éditeur du Bulletin, correspondance avec les membres et la tenue du secrétariat et jusqu'à récemment webmestre, cette dernière tâche ayant été reprise par Gilles Gauthier.

Ainsi, les membres échangent sur la possibilité d'offrir de l'aide à Roch.

5. Protocole

La révision du Protocole d'entente entre l'APR-UQAM et l'UQAM n'a pu être complétée l'an dernier. Le président revient sur le dernier document de travail que Pierre Bouchard avait proposé tout en détaillant les modifications suggérées et demande aux membres de se pencher sur ces modifications et d'y apporter d'autres s'il y a lieu.

Gilles Gauthier se propose pour recueillir des protocoles d'entente entre des associations de retraités universitaires et leurs universités tant au Québec qu'ailleurs.

La discussion sera reprise à la prochaine réunion.

6. Activités sociales

La visite de la collection d'art de l'Hydro-Québec a eu lieu ce vendredi avec la présence d'une douzaine de personne. La difficulté d'annoncer l'activité a peut être nuit à la participation.

Monique Lemieux s'occupe d'organiser à l'hiver une visite au Musée des maîtres et artisans en collaboration avec Claire Landry.

Amaya Clunes Gutierrez s'offre pour donner une conférence qui pourrait coïncider avec le prochain CA. Monique Lemieux s'occupera de la logistique.

7. Divers

Yvon Pépin distribue une lettre du président de l'ARUCC George Brandie (Associations de retraités des universités et collèges du Canada) concernant les activités de l'ARUCC et la cotisation annuelle laquelle sera versée prochainement.

Le président informe aussi les membres du CA d'une demande de Marie-Eve Charland de *Biosphère, musée de l'environnement* invitant nos membres de l'association à venir visiter le Salon des artistes et récupérateurs durant la fin de semaine du 30 novembre. Un courriel sera envoyé à tous.

Denis Bertrand fait état des articles dans les prochains numéros du Bulletin dont un projet d'articles de Carol Jobin sur l'histoire du département des sciences juridiques et dont l'ampleur pose quelques problèmes d'édition. Différentes hypothèses sont suggérées.

Prise de photo des membres du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11h40.